RIASEC : R

N4102
CONDUCTEUR / CONDUCTRICE DE TRANSPORT DE PARTICULIERS

Autres emplois décrits

- Chauffeur / Chauffeuse de direction
- Chauffeur / Chauffeuse de maître
- Conducteur / Conductrice de grande remise
- Conducteur / Conductrice de voiture particulière

Définition

Le conducteur de transport de particuliers est un salarié assurant un service de mobilité individuelle.

- Transporte des particuliers entre diverses destinations en respectant les horaires et itinéraires prévus
- Garantit la sécurité et le confort des passagers tout au long du trajet
- Entretient le véhicule pour assurer son bon fonctionnement et sa propreté
- Renseigne les passagers sur les services disponibles et répond à leurs demandes spécifiques
- Adapte les itinéraires en fonction des conditions de trafic pour optimiser les temps de parcours

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un permis de conduire catégorie B, obligatoire pour la conduite.

Certifications et diplômes :

- Habilitation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)
- Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence - niveau 1
- Permis de conduire catégorie B

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Conduire un véhicule routier
- Déterminer un itinéraire en fonction des délais et des particularités du trafic
- Effectuer des vérifications de sécurité avant le départ
- Assurer la maintenance de premier niveau du véhicule
- Assurer la propreté intérieure du véhicule

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Maintenir une communication claire et professionnelle
- Informer les passagers des procédures de sécurité à bord

Développement économique

- Organiser des circuits touristiques personnalisés

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Utiliser des équipements de navigation (GPS professionnel, applications mobiles) Transition numérique

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Transporter des passagers
- Conduire un véhicule léger
- Conduire au moyen de minibus ou voiture, des passagers sur une piste aéroportuaire
- Analyser les conditions de circulation et adapter la conduite
- Surveiller et réguler la climatisation et le chauffage à bord

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Communiquer efficacement avec les passagers et/ou leur accompagnateur
- Assurer la confidentialité des échanges et informations
- Respecter le code de la route
- Assurer la confidentialité et la discrétion concernant les passagers
- Adapter sa conduite en fonction des conditions météorologiques
- Assurer une présentation soignée

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Appliquer les principes d'écoconduite Transition écologique
- Assurer la sécurité des personnes et des biens
- Planifier les interventions en fonction des disponibilités des clients

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Utiliser les aides à la conduite

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de rigueur et de précision
- Avoir le sens du service
- Faire preuve de réactivité

Savoirs

Domaines d'expertise

- Entretien de véhicules
- Mécanique automobile

Normes et procédés

- Réglementation du transport de personnes
- Règles de sécurité routière
- Documents de bord d'un véhicule

Produits, outils et matières

- Systèmes de navigation et de géolocalisation (GPS professionnels, applis mobiles) Transition numérique

Techniques professionnelles

- Techniques d'économie de carburant
- Accueil et assistance aux passagers à mobilité réduite

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En contact avec du public
- Station assise prolongée

Horaires et durée du travail

- Mobilisable en urgence
- Travail de nuit
- Travail en horaires décalés

Lieux et déplacements

- Zone départementale
- Zone nationale

Publics spécifiques

- Clientèle d'affaires
- Particuliers
- Salariés

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public

Types de structures

- Particuliers employeurs

Secteurs d'activité

- Logistique et transport
- Service à la personne

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail